

CIMETIÈRE MÉTROPOLITAIN (POISAT)

Tél : 04 76 89 64 71

Mail : cimetiereinterco@grenoblealpesmetropole.fr

TARIFS 2026

Délibération n°774 du 19 décembre 2025

SECTEUR PAYSAGER

Place de 15 ans (seule durée possible pour le renouvellement)	628,00 €
Place de 30 ans	1 256,00 €
Caveau 2 places dalle gazon	2 979,00 €

SECTEUR TRADITIONNEL

Place de 15 ans (seule durée possible pour le renouvellement)	329,00 €
Place de 30 ans	658,00 €
Caveau 1 place.....	2 071,00 €
Caveau 2 places	2 648,00 €
Caveau 3 places.....	3 156,00 €
Caveau 4 places.....	3 708,00 €
Entourage granit	1 195,00 €
Mise à disposition du caveau provisoire, les 6 premiers jours calendaires	gratuit
Mise à disposition du caveau provisoire, par jour, à partir du 7 ^e jour.....	10,00 €

SECTEUR CINÉRAIRE

Place de 15 ans.....	219,00 €
Columbarium « rocher » - case de 15 ans	330,00 €
Columbarium « mur » - case de 15 ans	497,00 €
Droit de dispersion en puits de dispersion	50,00 €
Dispositif d'inhumation.....	234,00 €
Badge pour l'entrée en voiture dans le cimetière (<i>uniquement pour les porteurs d'une CMI</i>)...	20,00 €

TARIFS SECONDE VIE

- Sans monument

Le tarif du terrain devra être ajouté à ce tarif.

Caveau traditionnel 1 place	1 015,00 €
Caveau traditionnel 2 places	1 188,00 €
Caveau traditionnel 3 places	1 350,00 €
Caveau traditionnel 4 places	1 523,00 €
Caveau paysager 2 places	1 523,00 €
Caveau à urnes	57,00 €

- Avec monument

Le tarif du terrain devra être ajouté à ce tarif, et si besoin également le caveau d'occasion.

Monument traditionnel	711,00 €
Monument cinéraire	406,00 €
Monument paysager	305,00 €

Modes de paiement possibles :

- **Chèque ou chèque de banque** obligatoire si montant supérieur à 1 500,00 €, à établir à l'ordre de « régie de recettes - cimetière métropolitain »
- **Carte bleue**
- **Espèces : maximum 300 €** (Article 19 de la loi de finances 2013-1279 du 29/12/2013)